

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 15 - 17 mai 2002**

## PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 6 de l'ordre du  
jour

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2002/6/4**  
15 avril 2002  
ORIGINAL: ANGLAIS

## INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT— ALGÉRIE 10172.0

### Aide aux réfugiés du Sahara occidental

<b>Nombre de bénéficiaires</b>	<b>155 430</b>
Durée du projet	24 mois (1er septembre 2002–31 août 2004)

	<b>Coût (dollars E.-U.)</b>
Coût total pour le PAM	29 765 704
Coût total des produits alimentaires	16 703 547

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

# Note au Conseil d'administration



**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Bureau régional pour la  
Méditerranée, le Moyen-Orient et  
l'Asie centrale (ODC):

M. K. Adly

Attachée de liaison principale, ODC:

Mme D. Owen

tél.: 066513-2800

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



# Résumé

Depuis 1975, le conflit du Sahara occidental a amené des dizaines de milliers de réfugiés sahraouis à chercher asile dans des camps temporairement installés dans une zone désertique du sud-ouest de l'Algérie. Depuis 1986, le PAM aide le Gouvernement algérien à faire face aux besoins nutritionnels essentiels des réfugiés. Malgré les efforts continus des Nations Unies, la situation actuelle donne à penser que les parties en lutte ne mettront pas de sitôt fin au conflit. D'ici là, les réfugiés resteront en Algérie, dépendant presque totalement de l'aide humanitaire fournie par la communauté internationale.

Le PAM a fourni une aide alimentaire à 155 000 réfugiés dans le cadre de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 6234, qui a été approuvée par le Conseil d'administration en mai 2000. Il a fourni des produits alimentaires de base, tandis que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Office humanitaire de la Communauté européenne (ECHO) et des organisations non gouvernementales (ONG) internationales fournissaient des articles non alimentaires et des aliments supplémentaires. ECHO a constitué un stock régulateur de trois mois pour assurer la continuité des livraisons en cas de rupture de l'approvisionnement du PAM.

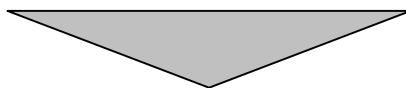
L'IPSR 6234 a suscité peu de réaction chez les donateurs, ce qui a causé des retards de livraison et des ruptures d'approvisionnement. Il en est résulté un déséquilibre chronique de l'apport alimentaire des réfugiés. On estime que 95 pour cent des ménages des camps n'ont aucun moyen de subvenir à leurs besoins alimentaires ou de se procurer des produits frais. Les taux de malnutrition sont élevés: d'après les estimations, 13 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë et 35 pour cent présentent un retard de croissance. Environ 44 pour cent des enfants de moins de 5 ans et plus de 48 pour cent des mères souffrent d'anémie.

Entre mars et juillet 2000, le HCR a effectué un enregistrement préliminaire au moyen des listes de personnes ayant le droit de vote établies par la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Les résultats montrent que 155 430 réfugiés vivant dans les camps ont toujours besoin d'une aide humanitaire. Ce chiffre inclut environ 4 000 enfants et 2 380 femmes souffrant de divers degrés de malnutrition. Dans le cadre de la nouvelle intervention, le PAM fournira une aide à ces réfugiés et une alimentation supplémentaire à 6 380 enfants et femmes vulnérables. Le gouvernement, le HCR, ECHO, les donateurs bilatéraux, les ONG et les autorités des camps coopéreront avec le PAM.

Le gouvernement a désigné le Croissant rouge algérien (CRA) pour être l'agent d'exécution du PAM et du HCR. Le CRA continuera de recevoir les expéditions de vivres du PAM au port d'Oran et de les livrer au point de livraison avancé (PLA) de Rabouni, près de Tindouf. Il livrera les aliments aux camps avec le concours du HCR et des autorités des camps. Les comités de femmes assureront la distribution aux groupes de ménages relevant de leur gestion. Le HCR et les ONG collaborant avec lui mettront en œuvre le programme d'alimentation supplémentaire et fourniront les transports pour assurer les livraisons. Les produits alimentaires nécessaires à cette IPSR d'une durée de deux ans se montent à 66 654 tonnes représentant un coût de 29 765 704 dollars E.-U.



# Projet de décision



Le Conseil approuve l'IPSR Algérie 10172.0—Aide aux réfugiés du Sahara occidental (WFP/EB.2/2002/6/4).



## CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'AIDE

### Le contexte de la crise

1. Depuis 1975, des dizaines de milliers de réfugiés du Sahara occidental fuyant les conflits territoriaux ont trouvé refuge dans des camps temporaires d'une zone désertique du sud-ouest de l'Algérie. Entre 1975 et 1984, le Gouvernement algérien a supporté le fardeau de l'aide aux réfugiés. En 1985, il a demandé l'aide de la communauté internationale et des Nations Unies. On s'attendait à ce que l'aide soit de courte durée, surtout après le cessez-le-feu de 1991 et après qu'un plan de règlement des Nations Unies ait été annoncé. Les délibérations du Conseil de sécurité des Nations Unies se poursuivent encore pour trouver une solution.
2. Quelle que soit la décision du Conseil de sécurité, il faudra prévoir du temps pour les négociations et pour conclure un accord sur les modalités d'exécution. Dans l'intervalle, les réfugiés continuent de souffrir dans des camps soumis à de dures conditions climatiques. Ils dépendent exclusivement de la communauté internationale pour leurs besoins de base, y compris la nourriture. Le PAM leur fournit depuis 1986 une aide alimentaire représentant actuellement une valeur de 81,3 millions de dollars E.-U. Ce chiffre couvre l'IPSR 6234 en cours, approuvée par le Conseil d'administration en mai 2000, qui devrait se terminer en août 2002.

### Analyse de la situation

3. Le conflit sur le Sahara occidental a duré plus de 26 ans malgré les nombreux efforts mis en oeuvre pour le résoudre. Des dizaines de milliers de Sahraouis vivent en Algérie depuis 1975 dans des camps temporaires d'une zone désertique près de Tindouf dans le sud-ouest. Les familles réfugiées ont dû faire face à des conditions climatiques et environnementales très dures et n'ont pu survivre qu'avec l'appui du gouvernement et l'aide humanitaire de la communauté internationale. Les conditions d'urgence dans lesquelles ont trop longtemps vécu les réfugiés ont laissé leur marque, en particulier sur les groupes vulnérables dont la situation pendant des années a été particulièrement précaire.
4. Une enquête sanitaire et nutritionnelle non publiée conduite par l'Institut national italien de la nutrition en janvier 2001 montre que l'état sanitaire et nutritionnelle des réfugiés est médiocre. L'enquête a utilisé un échantillon de 694 enfants de moins de 5 ans et de 978 femmes en âge de procréer. Les résultats ont fait apparaître une forte prévalence de malnutrition aiguë —13 pour cent— chez les enfants de moins de 5 ans et une malnutrition chronique chez 35 pour cent de tous les enfants. La prévalence de l'anémie ferriprive est particulièrement inquiétante: elle touche 48 pour cent des femmes en âge de procréer et 44 pour cent des enfants de l'échantillon. Les éventuelles conséquences à long terme de ce mauvais état nutritionnel inquiètent les partenaires chargés de l'exécution et les organismes donateurs. Bien que le HCR, ses partenaires au titre de l'assistance bilatérale et les ONG travaillant avec lui soient responsables des programmes d'alimentation complémentaire et de nutrition, le manque de fonds ne leur a pas permis de prendre les mesures qu'auraient exigées les taux élevés de malnutrition dans les camps.
5. L'aide alimentaire du PAM s'inscrit dans un dispositif de secours humanitaires réunissant plusieurs donateurs. Le Programme a couvert les besoins de base de 155 000 bénéficiaires, ECHO, le HCR et les ONG internationales fournissant régulièrement une aide alimentaire et des articles non alimentaires. Lorsque l'IPSR 6234 a été formulée, il a été décidé que le PAM fournirait les aliments de base, les ONG se chargeant des articles non alimentaires et



des aliments d'appoint. Faute de contributions adéquates, la fourniture d'aliments a été irrégulière et souvent inadaptée.

6. Les retards qui ont affecté la mobilisation des secours ont compromis la sécurité alimentaire des réfugiés pendant toute la durée de l'opération et provoqué des pénuries de vivres dans les camps. Les opérations se déroulent désormais au jour le jour. En août 2001, le gouvernement a dû prendre des mesures pour fournir immédiatement des légumineuses et du sucre pour compléter la ration alimentaire des réfugiés qui, en juillet 2001, ne représentait qu'environ 1 393 kilocalories par jour.
7. La visite des donateurs organisée par le PAM et le HCR en février 2001 a été suivie par des consultations entre le HCR, le PAM et ECHO, à la suite desquelles ECHO a établi un stock régulateur de trois mois. Cette mesure cependant ne compense pas le manque de dons de vivres, les produits n'étant dégagés que si le PAM dispose des quantités équivalentes dans sa réserve pour reconstituer le stock. Le stock régulateur a néanmoins minimisé les perturbations de la distribution. Les produits fournis par le PAM et les contributions bilatérales ont permis de distribuer une ration alimentaire mensuelle de 1 935 kilocalories par jour, représentant 92 pour cent des besoins nutritionnels des réfugiés. Ces chiffres ne rendent cependant pas compte des déséquilibres entre les distributions mensuelles. Les écarts par rapport aux niveaux caloriques prescrits sont allés de 177 kilocalories (mai 2001) à 707 kilocalories (juillet 2001) pour six des treize distributions. Les sept autres distributions ont fourni 2 100 kilocalories par jour ou un peu plus.
8. Malgré les difficultés d'approvisionnement et les faibles perspectives d'un règlement rapide du conflit, le PAM reste résolu à mobiliser une aide alimentaire, les réfugiés ne pouvant guère s'en sortir seuls. L'IPSR fera face aux besoins alimentaires de base de 155 430 réfugiés et aux besoins alimentaires supplémentaires de 6 380 enfants et femmes vulnérables pendant deux ans, du 1er septembre 2002 au 31 août 2004.

### **Politiques gouvernementales et considérations relatives au développement**

9. Le gouvernement continue de fournir un appui et une aide, notamment pour améliorer l'infrastructure et la logistique et développer les ressources humaines. Il mobilise des ressources extérieures et gère les dons internationaux. Le HCR, les donateurs de l'assistance bilatérale de l'Union européenne et les ONG internationales appuient des projets d'approvisionnement en eau, de régénération de l'environnement, de santé, de nutrition, d'éducation, de transport et de logement bénéficiant à la population des camps de réfugiés.
10. L'aridité de la terre et l'isolement des camps sont les principaux facteurs qui empêchent les réfugiés de participer à des activités de production génératrices de revenus. La situation politique particulière des réfugiés du Sahara occidental en Algérie, qui restreint leurs déplacements dans le pays, et l'absence de possibilités économiques dans les localités voisines, ont encore accru leur dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure.
11. L'aide humanitaire internationale vise donc essentiellement à améliorer les conditions de vie des réfugiés. Différentes organisations mènent des activités de développement pilotes dans les domaines de la formation, de la santé, de la nutrition, de l'éducation et de l'agriculture. Ces activités aident à améliorer le potentiel d'auto-assistance et l'estime de soi de gens qui vivent dans des logements temporaires depuis plus de 26 ans. Les incertitudes quant à la solution du conflit et au rapatriement final ont limité les investissements dans le développement.



## STRATÉGIE DE REDRESSEMENT

### Les besoins des bénéficiaires

12. Une mission d'évaluation conjointe PAM/HCR à laquelle ont participé des donateurs a visité les camps de réfugiés à proximité de Tindouf du 1er au 5 février 2002. Elle avait pour principaux objectifs d'évaluer les besoins des bénéficiaires pendant la prochaine phase, de revoir les actuelles modalités de mise en œuvre et de recommander des améliorations au niveau du suivi, de l'établissement des rapports et de la coordination entre partenaires. Deux experts du HCR ont participé à la mission. Des représentants du CRA et d'ECHO ont accompagné la mission, qui a rencontré des réfugiés des deux sexes dans différents camps, ainsi que les responsables des comités chargés des produits alimentaires, visité les principaux entrepôts et eu de longs entretiens avec les autorités locales.

### *Population des camps*

13. Les réfugiés du Sahara occidental en Algérie ont été logés dans quatre grands camps à proximité de Tindouf, dans le sud-ouest du pays. Le camp le plus proche est celui d'Aousserd, à 40 kilomètres; le plus éloigné est celui de Dakhla, à environ 180 kilomètres. La'youn est à 65 kilomètres de Tindouf et Smara à 50 kilomètres. La population réfugiée vit dans des conditions très difficiles caractérisées par un climat très dur, des températures extrêmes en été et en hiver, l'isolement et l'absence chronique de possibilités économiques.
14. D'après les estimations, les femmes et les filles représentent 60 pour cent de la population des camps. La taille moyenne des ménages est de 5,2 personnes. Quarante pour cent de la population aurait moins de 14 ans; le rapport de dépendance économique est donc élevé. Les femmes ont beaucoup fait pour améliorer les conditions dans les camps. Elles sont connues pour s'affirmer et participer à tous les aspects de la vie des camps.
15. Les femmes supervisent l'administration des camps et jouent un rôle clé dans les activités de santé publique, d'environnement et d'assainissement ainsi que dans les distributions de vivres. Elles représentent 80 pour cent des travailleurs sanitaires dans les 29 centres de santé des camps. Soixante pour cent du personnel médical et paramédical, y compris deux directeurs d'hôpital et plusieurs médecins, sont des femmes. Soixante pour cent des enseignants sont des volontaires de sexe féminin. Les nombreux comités sociaux, culturels, de jeunes et d'information sont composés de femmes et présidés par elles. L'Union des femmes sahraouies organise des cours d'éducation sanitaire et nutritionnelle et de comptabilité, assure la confection des tentes et leur distribution aux comités de district. Les antennes de l'Union ont exécuté des programmes spéciaux pour les enfants handicapés et pour les personnes âgées.

### *Vivres*

16. Le PAM a fourni une aide alimentaire à quelque 155 000 personnes vivant dans les camps au cours des deux dernières années. ECHO et les bailleurs de l'aide bilatérale ont complété l'assortiment alimentaire et couvert les ruptures de stock ainsi que les retards de livraison. La dernière de ces contributions qui remonte à février 2001 consistait en 1 789 tonnes de farine de blé. Des rations familiales sont distribuées aux résidents des camps, dans les limites des disponibilités. Entre décembre 2000 et décembre 2001, les livraisons ont été irrégulières. Les distributions moyennes représentaient en moyenne 1 935 kilocalories par jour pour les produits de base, ce qui représente 92 pour cent des besoins.



17. En juillet 2001, ECHO a constitué un stock régulateur de trois mois pour permettre les distributions au titre des contributions confirmées par le PAM. Les retards de livraison ont néanmoins provoqué l'épuisement des stocks qui doivent être reconstitués.
18. Le comité local de coordination de l'aide alimentaire, qui est composé de représentants du Ministère des affaires étrangères, du PAM, du HCR et du CRA, établit des plans de distribution mensuels. Il ajuste la ration standard en fonction des quantités disponibles dans les entrepôts de Rabouni, près de Tindouf, qui est le PLA desservant les quatre camps. Les entrepôts ont une capacité de stockage de l'ordre de 15 000 tonnes; mais la plupart ont besoin de réparations. Le PAM financera ces travaux et la construction d'une installation supplémentaire. Les travaux devraient commencer en mai 2002.
19. Le HCR assure les livraisons entre le PLA et les quatre principaux camps. Les livraisons commencent par les camps les plus proches et demandent environ deux semaines. Les pénuries de camions, de pièces détachées et de carburant ainsi que le mauvais état des routes ont causé des retards.
20. Les femmes gèrent la chaîne de distribution dans les camps. Les produits sont livrés aux comités de distribution de district, qui les remettent aux sous-comités et aux groupes de voisinage. On compte 3 108 groupes de 50 bénéficiaires chacun, parmi lesquels 29 830 femmes reçoivent des rations destinées au ménage.
21. Les enquêtes nutritionnelles conduites en 1997 et mises à jour en 2001 ont fait apparaître des taux élevés de retard de croissance et de carences en micronutriments parmi les réfugiés. Dix pour cent seulement des ménages des camps pouvaient se permettre d'acheter des produits frais; le HCR n'a pas pu fournir de produits frais dans le cadre de ses programmes. ECHO a ciblé en 2001 quelque 3 340 enfants souffrant de malnutrition, auxquels il a fourni de l'arachide et une bouillie enrichie en vitamines pendant six mois. Pour lutter contre les carences nutritionnelles, en particulier l'anémie, chez les femmes enceintes et les mères allaitantes, le HCR a distribué des biscuits enrichis en fer et en acide folique à 1 976 femmes. Les deux programmes manquent cependant de ressources et ne pourront être maintenus après juin 2002 que moyennant un appui. Ces difficultés surviennent à un moment où cette intervention rencontre des difficultés pour faire face aux besoins alimentaires de base. Le nombre d'enfants et de femmes vulnérables à la malnutrition risque donc d'augmenter. La forte prévalence des carences en micronutriments indique qu'il est nécessaire d'inclure dans la ration des aliments composés enrichis.

### ***Nutrition et santé***

22. Les infections pulmonaires, l'anémie, la grippe et la diarrhée sont courantes parmi les réfugiés, en particulier pendant la saison froide et pendant la saison chaude.
23. En principe, les établissements de santé —à savoir, un hôpital central, un hôpital régional dans chacun des quatre camps principaux et 29 centres de santé au niveau des districts— pourraient assurer des services adéquats aux réfugiés. Le personnel médical et paramédical connaît bien les problèmes de santé courants et travaille en liaison étroite avec les comités de santé au niveau des districts. Toutefois, le manque d'équipement essentiel et les fréquentes pénuries de médicaments gênent le fonctionnement de ces établissements.

### ***Eau et assainissement***

24. Le besoin minimum en eau est de 15 litres par jour. Au cours du premier semestre de 2001, environ 65 pour cent de cette quantité ont été fournis aux camps. Depuis lors, les quantités d'eau de boisson livrées aux camps ont été augmentées. Le HCR et les responsables des camps s'efforcent d'améliorer l'approvisionnement en eau en exécutant de





nouveaux projets. Des camions transportent l'eau jusqu'à deux camps, où elle est entreposée dans des réservoirs desservant le voisinage dans chaque sous-district. Des puits ont été forés dans les camps éloignés et l'on s'emploie à établir un réseau de distribution d'eau dans tous les camps. L'accent mis sur la production par les réfugiés d'aliments supplémentaires afin de diminuer la dépendance à l'égard de l'aide extérieure devrait augmenter les besoins en eau. Le HCR et l'Aide de l'Église norvégienne ont fourni les services à plein temps d'un hydrologue pour améliorer l'approvisionnement en eau et la qualité de l'eau.

25. Les camps sont connus pour leur propreté et leurs bonnes conditions sanitaires. La plupart des ménages ont des latrines à fosse. Les comités d'assainissement dirigés par des femmes assurent dans chaque quartier l'enlèvement quotidien des ordures et sont responsables du maintien de la propreté. Les animaux sont tenus dans des étables de fortune sur le pourtour de chaque camp.

### **Logement**

26. Les réfugiés vivent sous des tentes de leur fabrication. Les matériaux sont fournis par le HCR et ECHO. Près de chaque tente une structure en briques sert de cuisine. Il faut cependant noter que de nombreuses tentes sont vieilles, usées et ont besoin d'être remplacées.

### **Éducation**

27. Les responsables des camps accordent la priorité absolue à l'éducation. On s'est efforcé de donner une instruction élémentaire à tous les enfants d'âge scolaire. L'analphabétisme est principalement le fait des personnes âgées. Dans chaque camp, il y a des écoles élémentaires; deux internats proposent un enseignement primaire et moyen. L'un d'eux est en cours de réaménagement. Environ 40 000 enfants fréquentent l'école primaire. On n'observe pas de différence entre filles et garçons à ce niveau. Tous les ans, quelque 5 000 jeunes qui ont accompli sept années de scolarité dans les camps abordent l'enseignement secondaire et supérieur en Algérie ou ailleurs. Le HCR a établi avec le concours d'ONG un centre de formation professionnelle pour les femmes. Un centre de formation en menuiserie, ainsi qu'en mécanique et en réparation des voitures est en cours d'établissement et accueillera des jeunes de plus de 15 ans.

### **Production animale et activités commerciales connexes**

28. L'élevage, principalement de chèvres et de moutons, est très apprécié par de nombreux réfugiés. Ce sont les femmes qui, dans les camps, possèdent l'essentiel du cheptel. L'activité fournit un supplément nutritionnel important sous forme de lait frais et de viande, ainsi que des revenus. Toutefois, le coût élevé du fourrage et le manque d'eau constituent de sérieuses contraintes. Dix pour cent seulement des ménages peuvent se permettre d'élever plus de trois animaux. La plupart des réfugiés en possèdent seulement un ou deux et un tiers au moins n'en possèdent aucun.
29. Une ONG française s'emploie à promouvoir l'autosuffisance par l'élevage. La culture de fourrage est encouragée pour réduire la mortalité animale. Si l'initiative réussit, les réfugiés deviendront moins dépendants de l'aide alimentaire. L'amélioration de la production devrait, dans un premier temps, fournir du lait aux hôpitaux et aux écoles et des quantités limitées de viande fraîche aux réfugiés.
30. Étant donné les conditions particulières qui sont celles des réfugiés et l'isolement physique des camps, les possibilités de gain ou d'activités commerciales sont très limitées.



Peu de réfugiés ont accès à de l'argent. Le peu d'argent qu'ils ont provient habituellement de virements occasionnels de parents vivant à l'étranger ou de la vente de bétail. Le commerce avec les marchands ambulants se réduit habituellement à l'achat et à la vente de vêtements, de chaussures, d'ustensiles de cuisine, de produits de nettoyage et autres articles mineurs. Les femmes aussi bien que les hommes se livrent à ce type de commerce.

### Rôle de l'aide alimentaire

31. L'aide alimentaire a pour but de répondre aux besoins alimentaires de base de tous les réfugiés vivant dans les camps. De la farine de blé et de l'huile végétale enrichie en micronutriments seront fournies pour compenser les carences de la ration de base et le manque de produits frais. Un programme d'alimentation ciblée exécuté par le HCR et par les ONG aidera à réduire la malnutrition des enfants de moins de 5 ans ainsi que des femmes enceintes et des mères allaitantes.

### Modalités de l'intervention

32. Le PAM répondra aux besoins alimentaires de base en fournissant des céréales, des légumineuses, de l'huile végétale, du sucre et du sel, qui seront distribués mensuellement par les comités des districts et des communautés. Le HCR fournira de la levure pour faire du pain et du thé pour les adultes.
33. Le PAM répondra aux besoins spéciaux des enfants et des femmes souffrant de malnutrition par un programme d'alimentation supplémentaire fournissant un mélange blé-soja, de l'huile végétale et du sucre. Le programme vise à remédier aux taux élevés de carences en micronutriments et de malnutrition aiguë. Il sera supervisé par le HCR. Les bénéficiaires seront inscrits aux centres de santé des camps et régulièrement suivis par les responsables des services de santé. Le personnel des centres de santé fera la démonstration des méthodes de préparation des repas à base du mélange blé-soja.

### Évaluation des risques

34. En 2001, les faibles niveaux des contributions enregistrées par le PAM et les retards des livraisons ont causé des pénuries de vivres et des distributions très irrégulières. Si les contributions en vivres ne sont pas accrues et régularisées, les réfugiés risquent de souffrir de la faim. Le manque de ressources destinées au programme d'alimentation complémentaire et le peu de micronutriments disponibles pourraient se répercuter sur la situation sanitaire et nutritionnelle des groupes vulnérables et à risque, tels que les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes et les personnes âgées.
35. Le traitement insuffisant des eaux du sous-sol risque d'augmenter les taux d'infection parasitaire, ce qui aurait de sérieuses conséquences au plan sanitaire et nutritionnel.
36. Les services de transport primaire assurés par le PAM ont été satisfaisants. Par contre, le transport secondaire par le HCR a souvent été la cause de livraisons tardives, en raison du nombre insuffisant de camions, du manque de pièces détachées et de la pénurie chronique de carburant. Le HCR prend actuellement des mesures pour améliorer le transport secondaire en achetant deux nouveaux camions et en inscrivant au budget l'achat de pièces détachées pour les autres.

### Objectifs et buts

37. Les objectifs de l'aide du PAM sont conformes aux politiques et stratégies énoncées dans la Définition de la mission de l'organisation. En attendant une solution durable du conflit et le rapatriement des réfugiés, le but est de livrer promptement les aliments de base



nécessaires à la subsistance des quelque 155 430 réfugiés des camps et de réduire la malnutrition parmi les enfants et les femmes à risque.

---

## PLAN D'EXÉCUTION

### Distributions alimentaires générales

38. Des rations complètes de produits alimentaires de base seront fournies aux réfugiés vivant dans les quatre principaux camps. Le comité de coordination et de planification d'Alger fixera les rations alimentaires mensuelles et arrêtera le calendrier des distributions.
39. Le PAM, le HCR et le CRA veilleront à ce que les décisions du comité soient appliquées et les livraisons effectuées dans les meilleurs délais. Les vivres seront transportés entre les entrepôts du PLA de Rabouni et les points de distribution finale (PDF) dans les camps. Les responsables des camps et les comités chargés de la distribution des vivres seront informés à l'avance des dates de livraison, des quantités allouées et du niveau des rations à distribuer.
40. Dans les camps, les produits seront remis aux comités de distribution de district, qui les feront suivre aux groupes de voisinage. Ils seront pesés, attribués en fonction de la ration prescrite et répartis entre les groupes de ménages qui partageront les rations. Le PAM et le HCR ont veillé à ce que les femmes soient pleinement associées à la gestion de l'aide alimentaire dans les camps. Elles resteront à la tête de tous les comités de district et de voisinage chargés de la distribution des vivres et seront présentes pendant toute la durée de la distribution.

### Alimentation complémentaire

41. Des rations supplémentaires seront distribuées par les centres de santé sous forme de rations déshydratées à emporter. La fréquence des distributions dépendra des résultats du suivi. Les enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition recevront une ration supplémentaire pendant six mois. En ce qui concerne les femmes, elles bénéficieront d'une aide depuis la date de confirmation de la grossesse jusqu'au sixième mois suivant leur accouchement.
42. Le PAM livrera les vivres supplémentaires au PLA à partir duquel le HCR organisera le transport vers les PDF. Les centres de santé prendront livraison des produits alimentaires et les distribueront en fonction de calendriers de suivi. Des bilans de santé et des reçus de produits alimentaires seront établis pour chaque bénéficiaire et régulièrement mis à jour.

### Activités de redressement

43. Vu les conditions particulières des réfugiés, le but ne peut être de contribuer de manière notable à assurer l'autonomie des bénéficiaires tant qu'ils restent dans les camps. La présente IPSR vise essentiellement à fournir une ration de base maintenant la population générale de réfugiés dans un état satisfaisant et à faire face aux besoins spéciaux des groupes vulnérables confrontés à la malnutrition. Avec l'amélioration des approvisionnements en eau dans les camps et des niveaux de ressources accrus, le PAM, le HCR et les ONG promouvront l'autonomie des réfugiés en appuyant l'élevage, le jardinage et d'autres activités génératrices de revenus. Les partenaires chargés de l'exécution de ces activités soumettront au PAM des propositions visant à aider les bénéficiaires qui entreprennent des activités génératrices de revenus. Sous réserve de la disponibilité de



ressources, le PAM envisagerait une augmentation budgétaire en vue de fournir une aide alimentaire ciblée à ceux qui participent aux projets d'auto-assistance.

### Bénéficiaires, besoins et assortiment alimentaire

44. Le PAM et le HCR programmeront l'aide sur la base de 155 430 bénéficiaires pour les distributions générales de vivres et de 6 380 —4 000 enfants et 2 380 femmes enceintes et mères allaitantes— pour le programme d'alimentation complémentaire. Le chiffre utilisé pour la distribution générale est basé sur le nombre de réfugiés enregistrés par le HCR entre mars et juillet 2000 à partir de la liste établie par la MINURSO des personnes ayant le droit de vote. Celles-ci entrent dans deux catégories. Environ 130 000 ont effectivement le droit de vote; leur famille immédiate figure sur la liste d'identification MINURSO. Les 25 430 restants résident dans les camps mais ne votent pas. Le nombre des bénéficiaires du programme d'alimentation complémentaire est calculé sur la base des effectifs actuels, plus une proportion estimée à 20 pour cent de cas de malnutrition.
45. Plusieurs donateurs bilatéraux et ONG ont fourni des produits alimentaires pour aider les réfugiés pendant cette opération. Toutefois, le degré de l'engagement et la régularité de l'aide ont été très variables. Pour éviter les doubles emplois et les déséquilibres au niveau de l'allocation des ressources, le Conseil d'administration a décidé, lorsqu'il a approuvé l'IPSR 6234 en cours que, si les donateurs bilatéraux ou les ONG fournissaient une aide alimentaire de base aux réfugiés des camps, le PAM réduirait ses livraisons en conséquence. Les mêmes dispositions sont proposées pour la présente IPSR.

### Ration

46. La ration fournie dans le cadre de la distribution alimentaire générale (DAG) à la population des camps de réfugiés sera d'environ 2 144 kilocalories par personne et par jour et correspond aux directives du PAM/HCR. Les bénéficiaires du programme d'alimentation complémentaire (PAC) recevront une ration de 977 kilocalories de plus, conformément aux directives sur l'alimentation complémentaire du PAM.

Produit	DAG	PAC	DAG	PAC	DAG	PAC	DAG	PAC
	g/jour		Énergie (kcal)		Protéines (g)		Matières grasses (g)	
Céréales	450	0	1 575	0	51,75	0	6,75	0
Légumineuses	67	0	228	0	13,40	0	0,40	0
Huile végétale	25	20	221	177	0	0	25	20
Sucre	30	15	120	60	0	0	0	0
Sel iodé	5	0	0	0	0	0	0	0
Mélange blé-soja	0	200	0	740	0	40	0	12
<b>Total</b>	<b>577</b>	<b>235</b>	<b>2 144</b>	<b>977</b>	<b>65,15</b>	<b>40</b>	<b>32,15</b>	<b>32</b>

47. La mission d'évaluation conjointe PAM/HCR a pris note de la demande des bénéficiaires concernant la diversification de l'assortiment alimentaire. Sous réserve des disponibilités, la composante céréales peut inclure de la farine de blé, du riz ou de l'orge; les légumineuses pourront être des lentilles, des haricots ou des pois cassés. Aux fins de l'établissement du budget cependant, les principaux produits seront la farine de blé et les lentilles. Si les ressources le permettent, le PAM essaiera de diversifier l'assortiment en



achetant du riz ou de l'orge. Les économies réalisées grâce à l'achat de produits meilleur marché comme l'orge permettront d'acheter du riz, plus coûteux. L'opération exigera 66 654 tonnes de produits pendant deux ans, d'un coût pour le PAM de 29 765 704 dollars.

### Dispositions institutionnelles et choix des partenaires

48. L'intervention proposée en faveur des réfugiés est conforme au mémorandum d'accord PAM/HCR et fera l'objet de la lettre d'entente qui sera signée avec le gouvernement après l'approbation du Conseil d'administration. Le PAM fournira les produits alimentaires de base aux réfugiés et aux groupes vulnérables ciblés par le programme d'alimentation complémentaire. Par l'intermédiaire de ses partenaires chargés de l'exécution, le HCR pourvoira au bien-être de la population des camps en lui fournissant des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, du combustible, des services d'éducation et une protection.
49. Le gouvernement gère les activités de secours en faveur des réfugiés du Sahara occidental près de Tindouf. Le Ministère des affaires étrangères arrête les principes régissant les rôles et les contributions des donateurs et des organisations des Nations Unies. Le CRA a été désigné comme principal partenaire d'exécution du PAM et du HCR. Il s'occupera de la logistique et interviendra dans le suivi. En outre, il travaillera avec les autorités responsables des réfugiés pour assurer la ponctualité des livraisons de produits alimentaires fournis par le PAM.
50. Au cours des sept dernières années, certains donateurs bilatéraux ont fourni des secours sous forme d'aliments de base, d'aliments complémentaires et d'articles non alimentaires. Cette aide a été acheminée par les ONG européennes qui exécutent des programmes spéciaux de santé et de nutrition. Toutefois, aucune information n'est disponible sur le niveau des engagements bilatéraux pour 2002 et au-delà. Les contributions bilatérales, qui atteignaient 7 520 tonnes au dernier trimestre de 2000, n'étaient plus que d'environ 5 000 tonnes pour toute l'année 2001.
51. Pour coordonner l'aide alimentaire entre les partenaires, un comité de coordination a été établi. Il se réunit tous les mois et rassemble des représentants du gouvernement, du CRA, du PAM, du HCR et d'ECHO. Il examine la circulation des produits et l'état des stocks et vérifie les rapports sur les distributions. Le comité offre aux partenaires un cadre de discussion qui leur permet de passer en revue les activités de secours et d'échanger des informations sur les contributions et les projets à venir. Il s'est avéré être un outil essentiel pour la coordination et la planification des livraisons de produits alimentaires provenant de différentes sources.

### Renforcement des capacités

52. Le PAM a contribué à renforcer le potentiel du CRA en recrutant un gardien des stocks en entrepôt et en renforçant son rôle dans le domaine de la logistique, de la gestion et de la distribution des vivres, du suivi et de l'établissement des rapports. Il organisera des ateliers de formation sur la remise en état et la fumigation des locaux, ainsi que sur la gestion des vivres et des entrepôts à l'intention du personnel local du CRA et du personnel de contrepartie dans les camps. Les parties pertinentes des manuels du PAM seront couvertes par les programmes de formation. Le PAM organisera des ateliers de formation sur le suivi et les comptes-rendus à l'intention du personnel de contrepartie et du personnel des camps concernés.



## Dispositions logistiques

53. Comme dans le cas des opérations précédentes, les vivres du PAM seront livrés au port d'Oran. Le CRA en prend livraison au nom du gouvernement et organise le transport par camion jusqu'au PLA de Rabouni, à proximité des camps. Le CRA a démontré qu'il était capable d'assurer la réception des expéditions du PAM et d'autres donateurs, ainsi que la livraison au PLA dans les meilleurs délais, à des coûts compétitifs et avec des pertes minimales.
54. Le CRA est présent en permanence à Tindouf et coopère avec le PAM à la gestion des entrepôts du PLA. Il s'emploiera avec le HCR et les autorités locales à assurer le transport rapide de l'aide alimentaire entre entrepôts centraux et les PDF des camps. Le transport entre le PLA et les PDF est organisé par le HCR qui possède un parc de 22 camions. Le PAM améliore actuellement les installations de stockage au PLA en construisant de nouveaux locaux qui augmenteront la capacité de stockage de 8 520 tonnes. Les travaux impliquent l'agrandissement de l'entrepôt actuel dont la capacité serait augmentée d'environ 4 320 tonnes et la construction de sept plates-formes qui ajouteront encore 4 200 tonnes. Les travaux devraient commencer en mai 2002. D'autres améliorations des installations de stockage sont en cours, notamment des travaux d'entretien et de réparation. Le PAM a réservé plus de 100 000 dollars pour mener à bien ces améliorations.
55. Une mission d'évaluation logistique examinera tous les aspects de la chaîne alimentaire, depuis l'arrivée au port jusqu'à la livraison dans les camps. Les recommandations de la mission sur les améliorations pouvant être apportées à l'acheminement de l'aide alimentaire seront communiquées à tous les partenaires. Des mesures correctives seront prises avant le démarrage du projet.

## Suivi et évaluation

56. Un fonctionnaire du PAM en poste à Tindouf coopérera avec les deux fonctionnaires du HCR assurant le suivi de l'opération dans les camps et avec les ONG distribuant l'aide humanitaire. Le PAM surveillera de très près les livraisons de l'aide alimentaire de toutes origines au moyen d'un système de suivi des livraisons et de la distribution. Une attention toute particulière sera accordée aux mouvements et à l'utilisation finale des produits du PAM et à l'établissement des rapports de synthèse utilisés par les partenaires d'exécution.
57. Le suivi portera notamment sur la participation des femmes à la gestion des camps, aux décisions et aux distributions de vivres. Les contacts avec les bénéficiaires permettront de suivre l'évolution de la situation et de vérifier ce qui est reçu par les ménages. Le HCR sera chargé de suivre l'état nutritionnel des réfugiés et les taux de malnutrition parmi les bénéficiaires du programme d'alimentation complémentaire. Le PAM aura pleinement accès aux informations sur la situation nutritionnelle des réfugiés dans les camps.
58. Les rapports mensuels sur la situation de l'aide alimentaire qui doivent permettre de suivre l'exécution du projet couvriront l'acheminement des produits depuis la réception des produits à Oran et au PLA de Rabouni jusqu'aux PDF, les produits du PAM étant présentés à part. Ils porteront sur le nombre de bénéficiaires par groupe d'âge et par sexe, sur les produits alimentaires de base et d'appoint distribués chaque mois, sur les niveaux du stock et sur les pertes. Des informations seront fournies sur la valeur calorique de la ration moyenne comparée à la norme prévue, sur la situation nutritionnelle des groupes vulnérables et sur les éventuels détournements de l'aide alimentaire.





## Mesures de sécurité

59. L'Algérie est encore en phase 3 d'après le système de sécurité des Nations Unies. L'accès au secteur de Tindouf exige un permis officiel. La présence internationale des Nations Unies est limitée au personnel essentiel. Le personnel international à Alger réside dans un hôtel et travaille dans des locaux communs. Ses déplacements sont limités aux activités officielles. Un responsable de la sécurité sur le terrain engagé à plein temps appuie le personnel et suit les faits nouveaux. Tous les directeurs des institutions des Nations Unies sont membres de l'équipe de gestion de la sécurité dirigée par le coordinateur résident. Aucun membre des familles des membres du personnel n'est autorisé à entrer dans le pays.

## Stratégie de retrait

60. Seuls la solution du problème du Sahara occidental et le rapatriement des réfugiés pourront mettre fin à la présente IPSR. En attendant, le PAM continuera de fournir une assistance humanitaire pour assurer la survie et le bien-être des réfugiés.

## Dispositions en cas d'imprévu

61. Les incertitudes entourant le rapatriement et son calendrier ont rendu difficile la planification de l'aide humanitaire. La présente intervention d'une durée de deux ans assurera des soins plus stables et le maintien de l'aide alimentaire aux camps de réfugiés. En coopération étroite avec la MINURSO et le HCR, le PAM suivra l'évolution de la situation afin d'être prêt pour le rapatriement des réfugiés. Dans ce cas, les vivres destinés à la présente intervention seront transférés au programme de rapatriement, comme convenu avec le gouvernement et conformément au principe du PAM voulant que les vivres suivent les réfugiés. Une opération d'urgence facilitant le rapatriement peut être rapidement mise en place. Un plan d'urgence existe déjà. Il sera régulièrement mis à jour par le bureau de pays du PAM et par le HCR.

---

## RECOMMANDATION

62. Il est recommandé au Conseil d'administration d'approuver l'IPSR dans les limites du budget indiqué aux annexes I et II.



## ANNEXE I

## VENTILATION DES COÛTS DU PROJET

	Quantité (tonne)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
<b>COÛTS POUR LE PAM</b>			
<b>A. Coûts opérationnels directs</b>			
Produits <sup>1</sup>			
– Farine de blé	51 129	210	10 737 027
– Lentilles	7 612	360	2 740 498
– Huile végétale	2 934	650	1 906 943
– Sucre	3 479	265	921 813
– Mélange blé-soja	933	365	340 456
– Sel iodé	568	100	56 810
<b>Total, produits</b>	<b>66 654</b>		<b>16 703 547</b>
<b>Transport extérieur</b>			<b>4 695 799</b>
Transport terrestre			3 380 113
Total partiel, TIEM			1 843 138
<b>Total, TTEM</b>			<b>5 223 251</b>
<b>Autres coûts opérationnels directs</b>			<b>165 620</b>
<b>Total, coûts opérationnels directs</b>			<b>26 788 216</b>
<b>B. Coûts d'appui directs (voir l'annexe II pour les détails)</b>			
<b>Total, coûts d'appui direct</b>			<b>823 754</b>
<b>Total, coûts directs pour le PAM</b>			<b>27 611 970</b>
<b>C. Coûts d'appui indirects (7,8 pour cent du total des coûts directs)</b>			
<b>Total partiel, coûts d'appui indirects</b>			<b>2 153 734</b>
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>29 765 704</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits et les quantités effectives à fournir au projet, comme dans tous les projets appuyés par le PAM, peuvent varier en fonction des disponibilités.





## ANNEXE II

BESOINS D'APPUI DIRECT (*dollars*)**Personnel**

Administrateurs internationaux	248 000
Personnel national des services généraux	120 000
Assistance temporaire	600
Incitations	260 304
Consultants internationaux	6 000
Voyages officiels du personnel	49 000
Formation et développement du personnel	11 000
<b>Total partiel</b>	<b>694 904</b>

**Dépenses de bureau et autres coûts récurrents**

Location de locaux	9 600
Services collectifs	3 200
Fournitures de bureau	5 500
Communication et services TI	34 500
Assurance	600
Réparation et entretien du matériel	3 050
Entretien des véhicules et coûts d'exploitation	11 900
Autres dépenses de bureau	15 000
<b>Total partiel</b>	<b>83 350</b>

**Matériel et autres dépenses fixes**

Véhicules	25 000
Communications et matériel TI	13 500
Mobilier, outils et matériel	7 000
<b>Total partiel</b>	<b>45 500</b>

<b>TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>823 754</b>
-------------------------------------	----------------



---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

CRA	Croissant rouge algérien
DAG	Distribution alimentaire général
ECHO	Office humanitaire de la Communauté européenne
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
ONG	Organisation non gouvernementale
PAC	Programme d'alimentation complémentaire
PDF	Point de distribution finale
PLA	Point de livraison avancé
TIEM	Transport intérieur, entreposage et manutention
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention

